

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19239 - 74ÈME ANNÉE

Réflexion

Mgr Gilbert Aubry : « Conférence territoriale élargie »



Mgr Aubry.

Voici une réflexion de Mgr Gilbert Aubry, évêque de La Réunion, « transmise à Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur le Président du Conseil Départemental ». Elle a été diffusée hier aux médias.

« La Réunion ? La Réunion nous réunit sur une île qui est un cadeau du ciel donné à tous ceux et à toutes celles qui aujourd'hui veulent vivre ici en communauté de destin. Nous venons de tous les horizons du monde. Nous avons appris à vivre ensemble. Nous avons vaincu le commerce fratricide de personnes humaines et dans nos veines palpite la vie de notre île culturellement mé-

tisse, avec les couleurs différentes de notre peau. Ce trésor, il faut en prendre conscience, le préserver, le développer. « Faire peuple » comme on « fait équipe » est le socle de notre citoyenneté.

1946 : départementalisation. Elle a apporté aux femmes et aux hommes de 2019 ce que n'avaient pas, dans l'ensemble, leurs parents et leurs grands-parents : les ressources, le logement, l'accès au savoir, l'école, l'accès aux soins, les assurances sociales, les conditions de voyages, les équipements. A partir des années 1960, une accélération assimilationniste avec la France hexagonale et une boulimie consumériste se sont développées. Mais ce développe-

ment sans croissance, et sans croissance humaine, a failli nous faire perdre notre âme.

Un malaise s'est installé. Une majorité de notre population ne se reconnaît pas dans le modèle de société qui a été déployé. On invente une débrouille pour ne pas sombrer, essayer de sauver la face et survivre. Beaucoup se retrouvent sur le bord du chemin. Des injustices persistantes et des inégalités profondes continuent à caractériser différents domaines. Le malaise se manifeste à travers des commandes par les autorités supérieures de « rapports » sur les solutions qu'il faudrait apporter. Les rapports succèdent aux rapports qui restent souvent dans les armoires.

Ce malaise se traduit par des manifestations de rue qui ont provoqué les États Généraux en 2009, les Assises en 2017 et le grand débat en 2018. Les sujets traités dans les rapports et débattus dans le cadre de grands débats sont récurrents. Cela signifie une chose : ils n'ont pas été réglés. Le mouvement des gilets jaunes, sans référent et avec des doléances parfois contradictoires, révèle sans fard ce phénomène. Tout cela nous interroge sur la vision de notre communauté de destin et sur les moyens de sa co-construction par les citoyens que nous sommes. Citoyens que nous

devons être au sein de la République. Quel est notre bien commun ? Comment le construire ? Sans exclusion, dans le dialogue, ensemble.

Le Conseil Régional et le Conseil Départemental ne sont pas restés inactifs. En 2016 et 2017 se sont tenues deux Conférences territoriales de l'action publique (CTAP). Mais est-ce que, actuellement, il y a le plan de convergence et de transformation pour La Réunion ? L'élaboration de ce plan est prévue par la Loi de Programmation relative à l'égalité réelle de février 2017. En tout état de cause, il n'y a pas de projet, un « Projet Réunion », défini par des Réunionnais, pour les Réunionnais, en concertation avec l'État.

La Ministre des Outre-mer, le Premier Ministre ont annoncé leur venue dans l'île. La rencontre du Président de la République avec les élus ultramarins, notamment les maires, a montré, de la part du chef de l'État, une volonté de dialogue, une volonté de chercher et de trouver les solutions à travers ce dialogue. A plusieurs reprises, le Président de la République a exprimé sa volonté d'avancer avec les élus locaux : « Chiche Alons-y ! ». Il y a, de sa part, un désir et un souci de trouver du répondant localement. La Réunion a besoin d'un projet... qui nous projette effectivement vers l'avenir. Le 21 novembre

2018, j'ai posé la question : pourquoi ne pas réunir la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) dans ce but ?

La CTAP est composée des personnes suivantes :

- Président du Conseil Régional
- Président du Conseil Départemental
- Présidents des intercommunalités (EPCI)
- Représentants des différentes Communes réparties par strates communales et élus par leurs collèges

Cette composition pourrait être élargie à d'autres citoyens déjà actifs dans la société civile, des représentants d'associations qui font du terrain et plus spécialement dans l'éducation populaire.

Cela en fait du monde. Ce qui suppose aussi que le processus de mise en route soit une pédagogie opérant des convergences dans le respect des libertés et des responsabilités réciproques. La méthode serait d'articuler vérité et réconciliation. Considérer les urgences, les traiter sur une trajectoire qui vise le long terme pour écrire un « Projet pour La Réunion. »

La loi NOTRé du 27 janvier 2014 et celle du 7 août 2015 renforcent le régime de délégation de compétences et de mise en place des Conférences Territoriales de l'Action Publique (CTAP). Ce se-

rait à l'honneur de nos élus concernés de se mobiliser pour la tenue de cette Conférence. Il y faut préparation, sensibilisation et une animation sans faille qui ne soit pas manipulation.

Il conviendrait d'annoncer déjà sa tenue avant la visite des Ministres ?

J'écris cette réflexion dans l'esprit de la mise en application du principe de subsidiarité, principe si cher à l'Église. J'écris ainsi ma part citoyenne à la construction du bien commun et je l'offre à La Réunion.

4 mars 2019

Monseigneur Gilbert Aubry »

In kozman pou la rout

« Dan blan, kèr noir ! »

Néna dé foi mi ékri in n'afèr épi mi dmann si demoun lé pa riskab d'ète véksé. In légzanp sé la koulèr la po d'moun : si ou i di « kèr noir » konm lé marké an-o la lé posib demoun lé riskab ète pa kontan ditou. In pé Lé riskab domann aou pou kosa ou i di pa « kèr blan », kosa bann noir la fé aou, toultan i koz dsi noir mèm ? Mi di pa kèr maron pars dann mon zidé, kèr maron sré plito konm ki diré in konpliman-alé maron, pou moin, sa sé la prèv ou i vé rézisté é la rézistans, solon moin, sa in kalité. An touléka, si ni arvir dsi nout kozman an-o la « kèr noir » la pa in konpliman ditou é pa arienk isi shé nou. Nou, nou la konète lésklavaz bann noir, nou la konète galman trafik bann moun l'afrik épi Madégaskar, épi nou la konète lo mépri pou lo mazorité d'moun kan l'avé lésklavaz épi la trète é mèm apré kant l'inn é l'ot lété fini. Alé ! Mi kita zot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Le scrutin européen et l'anniversaire du PCR

Julie Pontalba a réalisé samedi sa première "rencontre populaire". Dans un mois et demi, elle aura rencontré environ 600 personnes dans 6 rencontres de proximité. Autant de fois qu'elle disposera pour construire sa base électorale, poser son argumentaire et faire réagir les gens. Durant ce parcours, on parlera souvent de Paul Vergès, notre premier Député au Parlement européen. Élu sur une liste du PCF, en 1979, cela fait exactement 40 ans, cette année. Julie Pontalba était à peine âgée de 2 ans !

À l'époque une telle rencontre ouverte était impossible. Nous étions en pleine période de tension électorale marquée par la fraude, la violence, l'oppression et l'interdiction d'antenne aux Communistes. La mairie de Saint Leu était aux mains d'une équipe réactionnaires. L'endroit était en ruine car interdit à la construction. En effet, la ville avait été noyée par un raz de marée empêchant l'eau qui déferlait de la ravine voisine de continuer son chemin en mer. Le Parc du 20 décembre n'existait pas.

Comme elle, de nombreux autres camarades n'ont pas vécu cette période. Ils se trouvent aujourd'hui dans les directions des sections et au Comité Central. L'affirmation de cette nouvelle génération est la démonstration que le parti est un corps social vivant. Chaque génération trouvera les conditions propres à son développement en faisant le lien avec le passé. Hier, à Sainte Suzanne, la Marche pour le Climat rappelait que le tempo avait été lancé l'année dernière en référence avec l'anniversaire de Paul Vergès, le 5 mars.

Samedi, c'est certainement Ivrin Rosalie, défenseur de l'histoire et de la culture réunionnaise, qui a eu le mot du cœur : "Si la langue créole est à l'école, et le maloya à l'UNESCO, c'est le travail du PCR. Que le Réunionnais soit debout dans son pays avec l'envie de le développer. Plutôt que d'importer, produisons ce que nous mangeons ».

Voilà de quoi alimenter les réflexions des personnes qui planchent sur les 60 ans de la création du PCR qui aura lieu le 18 mai, une semaine avant le scrutin des Européennes.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Sal konséy lé pa in ron batay kok !

Lé parti ! Dopli débi d'lané, pétèt minm in pé plis, bon pé d'sal konséy la méri la shanz figur. I apél pi sal konséy, i nonm a li galodrom, rotroman di : ron batay kok. Bin kosa ou vé, zéléksyon lé dann in nan. Inpé la désidé k'lèr la fine soné pou komans kart la zèl, gonf zabo, armont zot kou d'bouton pou war si an fas, néna zèrgo pou réponn. Lo gran raoun final lé programé pou mwa d'mars démilvin, si napwin d'shanzman disi la. Antouka, in shoz lé sir, nora inndé pou gingn galo.

Zistéman, an parlan d'zéléksyon mwa d'mars, épi d'politik, mé lo vré politik, lo vré minm, sa i fé arpél à mwin, a zot osi bli pa, sétané lo PCR i sélèb son swasantyèm aniversèr. E sa i fé pans a mwin k'dann swasantan d'konba pou lo pép Rényoné, pou son dinité, lo Parti la fé fron dann in ta ék in paké zéléksyon, souvan té dann mwa d'mars zistéman : zéléksyon lo mèr, konséy zénéral ou sansa dépité.

An parmi tousa, néna bonpé lé gravé dann lo mémwar koléktif Rényoné. Pou lo p'ti pé mi koné, ék sak bann vyé kamarad la arkont a mwin, avansa zéléksyon té pa karnaval zordi, ni bonbon do myél. Si kékfwa, forstan sobat, navé o bout, in gran viktwar pou not pép, mé navé osi sirtou lo kou, la zol baro 59, épi la mor ék zasantina nout bann kamarad. Ni dwa pa bli sa. Mi azout arpa plis zordi. Tard pa, nou nora lokasyoion arkoz ladsì.

Pol